# PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE MRC DE D'AUTRAY

# **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2016**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle municipale le 31 mars 2016 à 15 h, à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Simon Leduc, Denis Prescott et Jacques Martial sous la présidence de Madame Francine Bergeron, Mairesse.

Messieurs les conseillers Jean-Claude Charpentier et Sylvain Gagnon étaient absents.

Hélène Plourde, directrice générale et secrétaire-trésorière était présente.

Madame Francine Bergeron, mairesse déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

#### LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR QUI SE LIT COMME SUIT :

- 1. Méditation;
- 2. Lecture de l'avis de convocation;
- 3. Adoption de l'ordre du jour;
- 4. Lac Mandeville Travaux de traitement de surface Soumissions déposées;
- 5. Période de questions;
- 6. Clôture et levée de la séance;
- 7. Méditation.

# 114-03-2016 <u>ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU</u> JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott Et résolu

**Que** soient et sont adoptés l'avis de convocation et l'ordre du jour tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

#### **VOIRIE**

# 115-03-2016 <u>LAC MANDEVILLE - TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE - SOUMISSIONS DÉPOSÉES</u>

**Considérant que** des soumissions ont été demandées pour des travaux de traitement de surface autour du Lac Mandeville et la rue Albatros;

Considérant que l'ouverture des soumissions s'est effectuée au bureau de la Municipalité situé au 162, rue Desjardins, Mandeville le jeudi 31 mars 2016 à 13 h 01;

Considérant que les soumissions déposées sont les suivantes :

- ➤ Sintra inc. Soumission d'une somme de 201 471.00 \$ plus les taxes;
- Les Entreprises Bourget inc. Soumission d'une somme de 217 836.90 \$ plus les taxes;
- ➤ Eurovia Québec Construction inc. Soumission d'une somme de 242 019.00 \$ plus les taxes.

### En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Simon Leduc **Appuyé** par le conseiller Monsieur Denis Prescott Et résolu

Que la municipalité de Mandeville alloue le contrat pour les travaux de traitement de surface au Lac Mandeville au plus bas soumissionnaire conforme, soit à SINTRA INC. au montant total de 201 471.00 \$ plus les taxes.

Que cette résolution soit conditionnelle à l'obtention de la subvention du Programme de réhabilitation du réseau routier local - Volet accélération des investissements sur le réseau routier local.

Que la différence soit payée par le fonds des carrières et sablières et le surplus accumulé.

Que la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont autorisées à signer tous les documents nécessaires à la conclusion du présent contrat.

Adoptée à l'unanimité.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE 116-03-2016

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial Appuyée par le conseiller Monsieur Denis Prescott Il est résolu

**Que** la séance soit et est levée à 15 h 05.

Adoptée à l'unanimité.	
MÉDITATION	
**************	****************************
 Francine Bergeron, mairesse	
S	et secrétaire-trésorière